

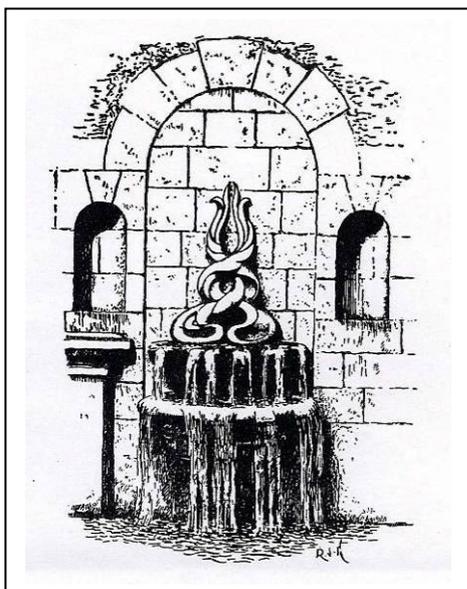
# BETHONVILLIERS INFOS

Mairie de BETHONVILLIERS

N° 4 DECEMBRE 2010    bethonvilliers.mairie@wanadoo.fr



**LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS  
PRESENTE SES MEILLEURS  
VŒUX A L'OCCASION DE LA  
NOUVELLE ANNEE ET VOUS  
INFORME DU PASSAGE DE  
MADAME NICOLE GUET,  
AGENT RECENSEUR HABILITE  
PAR LA COMMUNE, ENTRE LE  
20 JANVIER ET LE 19  
FEVRIER 2011  
(RESERVEZ-LUI UN BON ACCUEIL)**



© Cahiers Percheron n°5

## QUAND ON RENDAIT JUSTICE A BÉTHONVILLIERS

### *Les seigneurs de Béthonvilliers*

Les Robethon, seigneurs de Béthonvilliers, habitaient à Authon du Perche la maison située à l'angle de la place du Marché et de la rue Jean Moulin. François de Robethon était notaire royal à Authon en 1558 et il était aussi le médecin du roi Henri III. Son fils, Jacques, était également médecin et conseiller de la reine Margot, sœur d'Henri III et première femme d'Henri IV, proche des protestants. C'est à cette époque que les Robethon se convertissent au protestantisme. A la suite de la proclamation de l'Edit de Nantes, en 1598 par Henri IV, qui donnait un statut légal aux protestants en France, les Robethon contribuent à la diffusion de la religion réformée dans la ville d'Authon et aux alentours. En 1685, Louis XIV révoque l'Edit de Nantes et les protestants deviennent interdits. En France, certains choisissent l'exil, d'autres reviennent à la religion catholique: c'est le cas de la famille Robethon. Au XVIIIème siècle, le manoir de La Cour était en la possession de Charles de Robethon.

### *"L'audience"*

Si vous prenez le chemin qui descend derrière le chevet de l'église du village, il vous mène au manoir de La Cour. A son pied, vous verrez un petit bâtiment carré d'un étage qui domine un bassin rempli d'eau vive. A l'intérieur de ce bâtiment, on peut deviner une fontaine de pierre dominée par deux tritons d'où coulait l'eau de plusieurs sources avoisinantes dans une large vasque en forme de coquille. Ce petit bâtiment garde encore aujourd'hui le nom de *l'Audience*. Avant la Révolution (qui a mené à l'abolition des droits seigneuriaux), les officiers du seigneur de La Cour, Charles de Robethon, rendaient la justice en ce lieu.

# VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

## Agenda des séances 2010

*Depuis le numéro 3 de Béthonvilliers Infos, voici le déroulé des séances auxquelles ont participé les membres de votre Conseil municipal.*

**Le 10 janvier 2010**, le Conseil municipal a voté des acquisitions minimales nécessaires pour la mairie et le logement situé au-dessus. Il a décidé de verser une subvention de 185 € pour un enfant de la commune qui partait en classe de neige et a reconduit les mêmes montants de subventions qu'en 2009 pour des associations qui oeuvrent localement dans le secours aux plus démunis, dans les services, et dans l'animation de la commune.

Des travaux de voirie ont été votés pour les Chemins de la petite Grange, et de la Renardière, et les rues du Pissot et du Lavoir. Une subvention au titre du **Fonds Départemental d'Aides aux Communes (FDAIC)** peut être sollicitée pour ce type de travaux. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité a autorisé Mr le Maire à solliciter une subvention auprès du FDAIC.

Après délibération, le Conseil municipal a également autorisé Mr le Maire à confier la compétence de la distribution publique de gaz au **Syndicat Départemental d'Energies**. Il s'agit d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 310 communes adhérentes, pour la distribution publique d'électricité et de gaz au tarif réglementé, et qui fait également du conseil en énergies.

Le Conseil municipal a aussi donné son accord pour renouveler la Convention avec l'ATESAT.

**L'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire** est une mission assurée par la DDT pour les communes et leurs groupements qui ne disposent pas de moyens suffisants dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat.

Enfin, le Conseil municipal a désigné les membres qui composent la Commission pour élaborer le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, travail qui doit prendre plusieurs mois. Il s'agit de : Claude EPINETTE, Corinne THIROUARD et Arnaud POUILLER, en tant que titulaires. Sont suppléants : Gilles MELET, Daniel RIVERAIN, et Pascal PICHARD.

**Lors de la réunion du 26 février 2010**, le Conseil municipal a voté une subvention de 110 € pour le Comice agricole qui a eu lieu à Authon du Perche le week-end des 29 et 30 mai, jour de la fête de la Trinité pour cette ville.

Après délibération, le Conseil municipal a autorisé l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise Saint-Martin à effectuer des travaux de restauration sur le mur intérieur de l'église lorsque cette dernière aura réuni les fonds nécessaires pour cette restauration.

**La réunion du 25 mars 2010 a été principalement consacrée aux comptes de la commune.** Après avoir voté une subvention de 120 € à l'association AG2C de l'école de Vichères pour un enfant qui participait à un séjour à Erquy, le Conseil municipal s'est penché sur **le compte administratif 2009 qui a été voté à l'unanimité**. La section de fonctionnement -votée l'année précédente pour un montant de 79 560 €- fait ressortir un excédent de 28 347 €. Et la section d'investissement -votée en 2009 pour un montant de 76 907 €- montre un excédent de 2644 €. Le résultat positif a été affecté au budget primitif 2010. Ce budget primitif s'équilibre entre recettes et dépenses au montant total de 160 241 €, se répartissant entre une section de fonctionnement de 110 315 € et une section d'investissement de 49 926 €. **Le budget primitif 2010 a été voté à l'unanimité.**

**Le Conseil municipal a également pris la décision de reconduire en 2010 les mêmes taux d'imposition qu'en 2009 pour les taxes locales directes**, à savoir : 10,17% pour la taxe d'habitation, 14,48% pour le foncier bâti et 24,06% pour le foncier non bâti.

**La séance du 2 juin 2010 a traité de travaux.** Les entreprises ont été choisies pour les travaux de voirie, après ouverture des enveloppes. Les mieux disants ont été retenus, à savoir l'entreprise Lefèvre pour le chemin de la Renardière et les rues du Pissot et du Lavoir, pour un montant de 5 484 € ; et la STAR pour le chemin des Petites Granges, pour 700 €.

**Au cours de la séance de rentrée du 8 octobre 2010, plusieurs points ont été abordés.** Le contrat de l'employé municipal, Mr Chaillou a été renouvelé pour huit mois et durant 20 heures par semaine, avec l'accord de Pôle Emploi. La CDC de Brou a été défrayée de frais de scolarité pour un élève de Béthonvilliers qui va à l'école de Luigny. Le dossier d'extension de la Galésièrre, installation classée EARL sur la commune de Vichères, a été voté.

## LES DELEGUES DE LA COMMUNE VOUS INFORMENT

**Claude Epinette, délégué de Béthonvilliers à la Communauté de Communes du Perche (CDC)**, fait part des débats qui ont agité les séances. La commune de Miermaigne, qui avait quitté la CDC en février 2007, a finalement accepté de la réintégrer. Le 24 février de cette année, le budget primitif 2010 a été voté en intégrant le gymnase d'Authon du Perche dans la compétence de la CDC, Nogent acceptant de retirer ses gymnases « Jean-Zay » et « Léo-Lagrange » pour raison de rééquilibrage budgétaire. Dans la séance du 24 juin, la CDC a passé commande à la Poste de 20 000 enveloppes « Prêt à poster » aux couleurs de chacune des communes de la communauté : il y en a 300 pour Béthonvilliers, dont 90 que vous pouvez acquérir à la Mairie. Le 4 juillet, on apprenait le décès brutal de Yani Pichard, maire d'Authon du Perche. Dans la séance de la CDC du 25 septembre, son poste de vice-président à la CDC a été pourvu par Isabelle Bois, infirmière libérale, qui était son adjointe à la mairie d'Authon, et qui a été élue à l'unanimité des présents. Durant cette séance, la décision a été prise d'aménager un parc photovoltaïque de 7,7 hectares sur la zone d'activité de la CDC de l'Aunay à Nogent le Rotrou. Enfin, la CDC du Perche a refusé d'adhérer à un grand syndicat mixte du Loir en projet qui vise à rassembler les 141 communes de son bassin versant. Ce refus était motivé par un manque d'informations sur ce que signifierait financièrement cet engagement communautaire.

**Corinne Thirouard, déléguée au Syndicat mixte à la carte du canton d'Authon du Perche**, signale qu'il y eu une seule réunion destinée à élire un nouveau président à la suite du décès de Yani Pichard. Il s'agit de Patrice Leriget, nouveau maire d'Authon du Perche.

**Arnault Pouiller, délégué au SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**, attend, d'ici la fin de l'année 2010, le compte-rendu des visites qui ont été réalisées aux domiciles des habitants de Béthonvilliers pour effectuer le diagnostic de leur assainissement.

**Sébastien Vivien, délégué au pays du Perche d'Eure et Loir (SIAP)**, mentionne les compétences de ce Comité syndical à partir des séances du 28 janvier et du 25 février. Le Pays Perche est subventionné pour 41% par les 74 communes qui le composent à raison de 1,67 € par habitant, le reste émanant de l'Europe, de la région Centre et du département d'Eure et Loir. Son rôle sur le terrain consiste à monter des dossiers, comme le programme Leader Grand Perche 2009-2013 ou le pôle Excellence rurale : avis aux porteurs de projets ! A noter aussi l'animation territoriale de santé, pour redynamiser le secteur médical dans le Perche, et les projets financés dans le cadre de l'ORAC (Opérations de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce). Dans la séance du 23 septembre, les délégués présents ont élu à l'unanimité leur nouveau président en remplacement de Yani Pichard, décédé : il s'agit de Jean-Pierre Jallot, maire de la Ferté-Vidame, conseiller général et président de la CDC de l'Orée du Perche.

**Florence Terray a représenté la Commune au Comité syndical du Parc du Perche.** Elu depuis mai 2008 à la présidence, Jean-Pierre Gérondeau a été réélu le 26 avril 2010 à la tête de cette structure qui regroupe actuellement 126 communes (83 de l'Orne et 43 d'Eure et Loir). Son plan d'action est simple : protéger le patrimoine percheron en accentuant les actions en faveur de l'environnement comme le programme de plantation des haies, l'inventaire du bâti, l'aide à la numérisation du cadastre. En matière d'agriculture, il s'agit de développer les filières locales et les circuits courts. Le Parc a également organisé le dimanche 26 septembre la première édition de Perche en Fête pour rassembler et motiver tous les habitants du Perche autour de son développement.

## DE LA NAPPE (phréatique) ... AU ROBINET ...

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (S.I.A.E.P.) a été créé le 30 mai 1963 par les communes de Béthonvilliers et de Coudray au Perche. Puis le 10 décembre 1964, la commune de Beaumont les Autels est venue s'y associer. Il est devenu opérationnel en 1965.

Le château d'eau, situé sur le lieu dit « La Guerrière » a été construit en 1964 à une altitude de 247 mètres. D'une hauteur de 13 mètres, sa capacité est de 200 m<sup>3</sup> (soit sur 4,10 mètres de hauteur). Il a été réhabilité en 2006.

**La station de pompage** est située près du Moulin de Longuerai à une altitude d'environ 165 mètres. Le puits d'environ 7 mètres de profondeur laisse apparaître la nappe sur une hauteur de 5 mètres environ. Deux pompes, d'un débit de 25 m<sup>3</sup> /heures propulsent de 1100 m<sup>3</sup>/semaine à 1500m<sup>3</sup> au plus fort de la consommation.

**Le réseau long de 33 km** (réalisé en fonte : 16km et en PVC : 17 km) dessert une population de 750 habitants soit, environ, 400 abonnés. Il couvre la totalité des communes de Béthonvilliers et de Coudray au Perche et une petite partie de la commune de Beaumont les Autels (le secteur des Verreries).

Il comporte 3 bornes à incendie sur la commune de Béthonvilliers (2 au village et une à la Guerrière) et 5 à Coudray au Perche (2 au village, 2 à la zone d'activité et 1 au lotissement des Garennes).

**La consommation annuelle**, sur la saison 2009/2010, s'est élevée à 53928 m<sup>3</sup>. Cette consommation est stable depuis quelques années (voire en légère baisse).

Des analyses sont effectuées de façon aléatoire par 2 laboratoires différents :

- l'Agence Régionale de Santé (ARS) : 4 à 6 prélèvements par an,
- et un laboratoire dépendant du Ministère de la Santé (CARSO) : 2 prélèvements par an.

Les analyses portent sur :

- l'aspect,
  - la coloration,
  - l'odeur,
  - la saveur,
- de l'eau.

Y sont recherchés :

- les paramètres biologiques (présence de bactéries),
- les paramètres sur la présence d'azote ou de phosphate.

**Les analyses effectuées par l'ARS sont consultables en Mairie.** La dernière a été réalisée le 17 septembre dernier. Elle porte la conclusion suivante : « Eau d'alimentation conforme aux limites et références de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés ».

**Notre fontainier, Mr. Michel DENIS**, surveille en permanence l'approvisionnement du château d'eau et les installations. Il intervient immédiatement dès qu'un problème apparaît et procède à la remise en état du réseau dans les plus brefs délais. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour sa disponibilité.

# RENCONTRES AU VILLAGE

## LES COMMEMORATIONS

Comme vous pouvez le constater, le temps était maussade les 8 mai et 11 novembre 2010, mais il ne faut pas en déduire qu'il fait toujours mauvais temps à Béthonvilliers !



08 mai 2010



11 novembre 2010

## NOËL

Comme en 2009, le 03 décembre 2010, une trentaine d'enfants ont reçu des cadeaux de la commune. Fred et Muriel, pour la troisième année consécutive, sont venus animer la soirée avec leurs tours de magie et leurs ballons gonflés en formes d'animaux. En fin de soirée, ils ont présenté une nouvelle attraction : des jeux de lumière de toutes les couleurs qui ont irradié la Salle des Fêtes.



Noël 2009



Noël 2010

## BETHONVILLIERS, COMMUNE FLEURIE, EST JUGEE AU PLAN REGIONAL

Pour sa première participation au concours régional, la commune a obtenu le deuxième prix dans sa catégorie au palmarès 2009. Toutes nos félicitations aux personnes qui contribuent à embellir Béthonvilliers. Cette année des rénovations ont été réalisées. Les jardinières en bois ont été confectionnées et ont remplacé celles qui arrivaient à limite d'usure. Et des parterres ont été créés aux entrées du village sur la route principale. Nous attendons avec impatience le résultat du concours qui sera, cette année encore, régional.



## COMMERCES DE PROXIMITE A BETHONVILLIERS

Le savez-vous ?

Des commerces assurent encore un service de proximité au cœur du village. Il s'agit :

- du boucher charcutier le jeudi matin à 9h00,
- du poissonnier le jeudi après-midi à 15h00.

## INFOS SERVICE..... INFOS SERVICE..... INFOS SERVICE..... INFOS SER... SERVICE..... INFOS SERVIC.....

### MAIRIE :

1 rue de la Mairie tél : 02 37 49 00 01

FAX n° 02 37 49 50 31

**Secrétaire de mairie :** Nelly LECOURT

**Jours et heures de permanence :**

Lundi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 14h00 à 17h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

**Salle des fêtes :**

Location 110 euros la journée, 160 € les deux jours.

**Concessions au cimetière (30 ans) :**

1 place : 150, 2 places 250, 100 par place supplémentaire.

### SYNDICAT DES EAUX :

1 rue de la Mairie tél : 02 37 49 00 01

FAX n° 02 37 49 50 31

**Secrétaire:** Nelly LECOURT

**Jour et heures de permanence :**

Mardi de 9h00 à 11h00

**Président :** Claude EPINETTE

**Nom du fontainier :** Michel DENIS

N° de téléphone : 06 20 22 48 60

## LES JEUNES DE BÉTHONVILLIERS

**Les journaux sont toujours pleins des « jeunes des banlieues », on oublie les autres, les « jeunes des villages », ceux qui travaillent et ne font pas de bruit. Alors, nous sommes allés à la rencontre des jeunes de Béthonvilliers qui ont entre 18 et 25 ans.**

**Béthonvilliers compte treize jeunes, cinq garçons et huit filles, nés entre 1985 et 1992.** Ils ont déjà tous choisi leur voie, études ou travail, et habitent pour la plupart ailleurs qu'à Béthonvilliers. Leurs orientations sont extrêmement variées. Il y a bien sûr ceux qui travaillent au contact de la nature, agriculteur, pisciculteur, ou apprenti vendeur de matériel agricole. Les filles sont dans les services à la personne, ou elles se destinent à être infirmière, podologue. On compte aussi une commerciale, qui parcourt les routes pour prospecter les clients, une future graphiste, et deux chimistes dans les produits de dermatologie et les parfums. Et enfin, trois futurs artisans : boulanger, couvreur, et ébéniste. Pas de différence entre filles et garçons : leurs choix sont précis, et tous insistent sur leur souhait d'exercer un métier qui les mette en relation avec des clients ou des patients. Un point cependant, **les filles sont nettement plus disertes que les garçons et beaucoup plus rapides à envoyer leur photo !** Comme dit l'un des garçons : *« Moi et les photos, ça fait deux ! »*

**A tous ceux que nous avons pu joindre, nous avons demandé quel regard ils portent sur Béthonvilliers, le village de leur enfance.**

**David Vasseur, Sylvain Cottereau et Pauline Lechable** ont la même réaction : sur la route de l'Ambition, sur le plateau, on est loin du bourg et ils se sentent un peu étrangers au village. Heureusement pour David, il y a la brocante de fin juillet : *« C'est une atmosphère vraiment sympathique, il n'y pas beaucoup de villages où ça marche comme ça »*. Lorsque David et Sylvain ont voulu s'installer sur la commune, impossible de trouver une maison. Sylvain est parti à Vichères, car il ne voulait pas s'éloigner de sa ferme, et David est allé à Châtillon en Dunois : *« Je ne me sens pas devenir beauceron, la Beauce, c'est tout plat, c'est pas terrible »*.

Même problème pour **Emmanuelle Bée** qui a dû acheter une maison à Charbonnières : *« La vie à la campagne me plaît; j'ai un seul regret, il faut prendre sa voiture si on veut passer une soirée sympa ou aller dans un bon restaurant »*. Tous trois sont candidats au retour à Béthonvilliers si l'occasion s'en présente. Même son de cloche chez **Delphine Tessier**. Elle est installée, pour son travail, dans un petit village près d'Annecy parce que c'est plus agréable et moins cher, mais elle trouve le contact avec les Savoyards difficile. Aussi s'est-elle mise au violon avec des collègues de bureau. *« Si je pouvais trouver un travail dans le coin, je reviendrais bien à Béthonvilliers »*.

Tous ceux qui ne sont pas appelés à travailler sur place tiennent des propos identiques, chacun avec ses mots : ils savent qu'ils s'installeront ailleurs mais leurs racines sont à Béthonvilliers et certains songent même à y avoir une maison secondaire.

**Marion Tessier** : *« Je ne me vois pas y habiter plus tard, mais c'est mon enfance, mes grands parents y sont enterrés, et j'ai des bons souvenirs des spectacles que nous montions pour l'arbre de Noël »*.

**Justin Melet** : *« Maintenant, je suis dans le feu de la vie, mais j'ai plaisir à revenir à La Beausserie. J'aime la tranquillité de ce village qui n'a pas beaucoup changé »*.

**Tiphonie Pouiller** : *« Béthonvilliers, c'est un nom de village facile à retenir, on pense à béton. Mais c'est tout le contraire, à Béthonvilliers, on compte en champs. Moi, je suis à deux champs de Maude. J'aime la confiance qui règne entre les habitants »*.

**Maude Pichard** : *« Béthonvilliers, c'est le village où je suis née et où vit toute ma famille. J'y ai des souvenirs d'enfance heureux et c'est le seul endroit où je me sens chez moi. Je ne pense pas que j'y ferai ma vie mais je n'ai pas de regret, car c'est la vie qui me pousse ailleurs »*.

**Noémie Guilmin** : *« J'ai un désir pour l'avenir de ce village: qu'il se développe encore plus, tout en préservant son identité de plain pied avec la nature »*.

La vie les appelle ailleurs, et ils aiment la ville, mais leur choix, ce n'est pas la grande ville ; peut-être parce qu'ils ont eu ce contact privilégié avec la nature en passant leur enfance à Béthonvilliers.

**Alban Pichard** est en apprentissage à La Loupe : "*Dans les grandes villes, on étouffe, il y a trop de monde et de circulation. Mais plus tard, j'aimerais bien m'installer dans une ville moyenne où il y a plus d'activités qu'à Béthonvilliers*".

**Pauline Lechable** fait ses études à Chartres et elle apprécie l'atmosphère vivante de la ville. Malgré tout, son souhait, c'est de "*devenir infirmière libérale dans le rural*".

**Et Matthieu Thirouard**, qui veut plus tard s'installer comme boulanger à son compte, ne veut pas travailler dans une grande ville : "*C'est le travail à la chaîne. Je souhaite m'installer dans une petite ville parce qu'on a le temps de parler avec les clients et savoir ce qu'ils pensent* ».

**Voici un rapide portrait de quelques jeunes de Béthonvilliers, un village campé sur sa butte qui, semble-t-il, leur a donné de solides racines pour se lancer dans la vie.**



David VASSEUR



Delphine TESSIER



Mathieu THIROUARD et Alban PICHARD



Maude PICHARD



Noémie GUILMIN



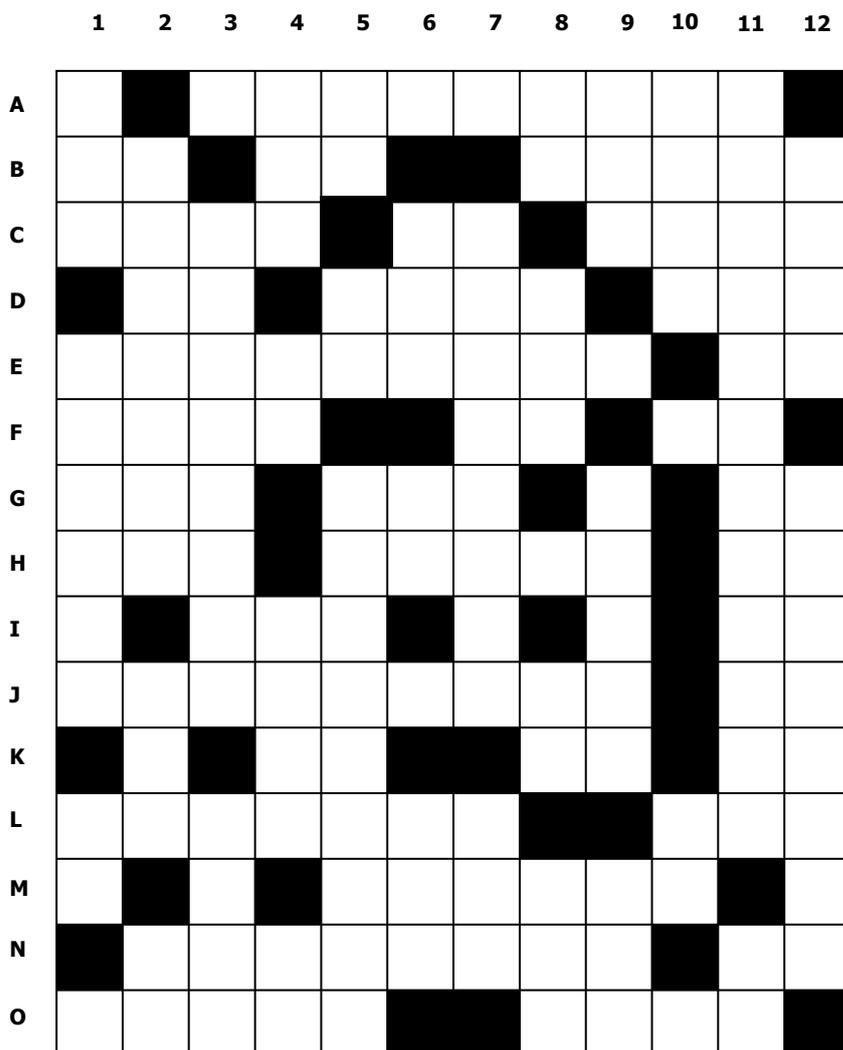
Tiphanie POILLER



Pauline LECHABLE

### **Quelques représentants de la génération des 18-25 ans de Béthonvilliers**

## MOTS CROISES DE NOVEMBRE 2010



### HORIZONTAL

- A – De Béthonvilliers mais fier de l'être aussi  
 B – En principe – Au cœur de Béthonvilliers – Parti du monde ou foyer à Béthonvilliers  
 C – Quartier de Béthonvilliers – Supporte bien la bouteille – Jeu de mots  
 D – Cours primaire – Couleur du Perche – Dans Béthonvilliers et dans le Perche  
 E – Maître à Gandillon – Finit mal  
 F – En pleine séance – Conjonction – Dans le Perche  
 G – Au bout de la terre – Plus grand que l'étang des Cailleaux - Consonnes  
 H – Phonétiquement : bon à respirer à la belle saison – Ne fréquente pas l'église – Points opposés  
 I – Bien cachés – Plus familier que vous  
 J – Prénom masculin – Foyer rural – Voyelles  
 K – N'est donc plus – Note – Un peu d'alcool et de calvados  
 L – La fée du village – Ne vaut rien –  
 M – Jean-Claude, l'homonyme du pinson  
 N – Fernand, Daniel, Thierry, Joël et les autres – Brillant séducteur  
 O- Couche en l'air – Notre manoir

## **VERTICAL**

- 1 – Forte tête – Madame de la Buissonnière – Du côté de Ceton
- 2 – Au boulot au Boulay – Lettres de Vichères – Du côté de Margon
- 3 – Premier magistrat – Autre premier homme
- 4 – Sort en aspirant – Au cœur du Perche – Se servir – Bon dieu de lumière
- 5 – Dix, de Chartres à Châteaudun – Bande d'origine – Fatigué – Tous romains
- 6 – Dieu sans tête – Sorties d'Authon – Extraits de berluce
- 7 – Ancien premier magistrat – A l'envers : à prendre en magasin
- 8 – Se suivent dans l'alphabet – C'est un choix – La Ronne à sa source – Lettres de Souancé
- 9 – Rouge pour un rosbif – Gilles pour les intimes – Entre deux âges
- 10 – Filtre à air – Du côté de Luigny
- 11 – Fait la fête au village – Vert pour les agriculteurs
- 12 – Loulou pour les intimes – Le pomiculteur de la Bourdinière

**Grille créée par Monsieur Edgar CHAIGNE**

**Réponse dans le prochain bulletin**

## **RESULTATS DES MOTS CROISES DU NUMERO PRECEDENT :**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A	E	O	L	I	E	N	N	E	S
B	C	A	N	N	I	B	A	L	E
C	O	S		N	O		T		L
D	L	I	B	E	L	L	U	L	E
E	O	S	E	S		E	R	I	C
F	G		E		V		I	S	T
G	I	R	R	E	E	L	S		I
H	S	E		T	R	O	T		O
I	T	I	N	E	T	T	E		N
J	E	N		T	E	E		U	S

# LA VIE DES ASSOCIATIONS DE BETHONVILLIERS

**N° 4 NOVEMBRE 2010**

## COMITE DES FETES

PRESIDENT : **André Charmeteau**  
**Rue de la Forêt**  
**28330 – BETHONVILLIERS**

**Dernier dimanche de juillet : voilà déjà neuf ans que la brocante de Béthonvilliers a lieu et son bon déroulement repose sur les efforts d'une cinquantaine de bénévoles :** impossible de donner tous leurs noms par crainte d'en oublier un. Dès six heures du matin, une partie de l'équipe des bénévoles est prête à accueillir les premiers exposants qui se présentent rue de la Forêt. Pendant que certains pointent les arrivants, d'autres sont chargés de les accompagner pour leur montrer l'endroit où ils doivent s'installer.

Dans la cour de l'école, un café de bienvenue est offert à toutes les personnes qui exposent à la brocante.

Quand tout le monde est installé, vers neuf heures du matin, l'équipe en charge de la perception du règlement des emplacements va revoir chacun des exposants, c'est l'occasion de leur redire combien nous sommes heureux de les accueillir dans notre petit village de Béthonvilliers.

Pendant ce temps, l'équipe cuisine s'affaire à préparer les plateaux repas, le barbecue, les frites et les sandwiches, ainsi qu'à dresser les tables sous les tentes qui ont été montées la veille au soir.

**Midi : le grand rush.** Tous ceux qui veulent déjeuner se dirigent vers la cour de l'école. Après avoir payé son repas, chacun reçoit un ticket avant de se faire servir.

Il fait chaud : à la buvette, on ne chôme pas.

Là-haut, au stade, une autre équipe s'affaire également afin que les exposants placés à cet endroit et les badauds en promenade puissent aussi se restaurer.

Vers 14 h 30, quand la plupart des personnes ont fini de déjeuner, il faut débarrasser, ranger, dresser à nouveau les tables et refaire des plateaux pour le repas du soir.

**La fête se termine à la tombée de la nuit après le feu d'artifice lancé depuis l'étang de la Cour.**

Cette année, 160 exposants sont venus à Béthonvilliers. Nous avons vendu 1150 mètres d'emplacement et 120 repas ont été distribués.

Épuisé, chacun repart chez lui, content d'avoir contribué à la vie de son village. Le lendemain, il faudra remettre tout en ordre, mais le courage est là.

**L'année prochaine, cela fera dix ans que la brocante existe, un anniversaire...**

Merci à tous, Anne-Marie CHARLES et André CHAMETEAU.



*Brocante 2010*

## ASSOCIATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

PRESIDENTE : **Florence Terray**  
**La Buissonnière**  
**28330 – BETHONVILLIERS**

**En 2010, les activités de l'Association se sont poursuivies avec**

**l'Assemblée générale qui s'est tenue le 28 mai dans la salle des fêtes.** Une bonne cinquantaine de personnes étaient présentes, dont Yani Pichard, maire d'Authon du Perche et conseiller général, qui tenait toujours à suivre les activités des associations de son canton. Michel Legrand, le nouveau trésorier, présenta les comptes avec des recettes 2009 de 2246 €, et des dépenses tenues au plus juste de 525 €. Avec le report 2008, le solde positif est de 2795 €, mais ce n'est pas encore



*AG du 28 mai 2010*

suffisant pour supporter les travaux à venir, que ce soit le mur du fond ou les boiseries défailtantes. Merci à tous ceux qui ont contribué et bienvenue à ceux qui veulent se joindre à nous.

A la suite de l'AG, Bernard Malcor, vice-président des Amis du Perche, tint une conférence très documentée sur les déplacements de toutes natures que fit Henri IV dans le Perche. Toujours sur les chemins et les champs de bataille, il savait entraîner ses troupes, était perspicace et courageux. Au travers de la vie de ce grand roi, Bernard Malcor évoqua l'époque troublée des guerres de religion qui obligèrent le monarque à poursuivre les grands du royaume qui formaient la Ligue et qui tenaient des villes de notre région. Il détruisit Brou, Illiers, Courville. Il attaqua Vendôme. Il prit le Mans et Chartres où il fut couronné en 1594. Les échanges se poursuivirent longtemps pendant le verre de l'amitié.

**Notre concert annuel a eu lieu le 30 octobre en l'Eglise Saint-Martin, pendant les vacances de Toussaint. Au milieu de l'après-midi, petits et grands ont pu y assister.** L'église était archicomble pour écouter Les Petits Chanteurs d'Asnières et les Poppys chanter « *Merci Jean* », en hommage à Jean Amoureux qui les avait dirigés pendant 60 ans, « *Pour les enfants du monde entier* », d'Yves Duteil, et « *Isabelle je t'aime* », un tube des Poppys. La chorale est enracinée depuis longtemps à Miermaigne où les enfants viennent dans leur maison de vacances, et Christian Germain, le nouveau chef de chœur, est lui-même un ancien choriste du groupe. Un grand merci à cette chorale qui a fait retentir l'église de Béthonvilliers de leur message d'amour et de confiance dans la vie, et merci à ceux qui ont contribué à la réussite financière de cette manifestation.



*Les Petits Chanteurs d'Asnières*

#### **CLUB DE L'AMITIE**

PRESIDENTE : **Annette Epinette**

**Le Moulin de la Cour**

**28330 – BETHONVILLIERS**

#### **MANIFESTATIONS :**

**La choucroute organisée le 31 janvier** a réuni 88 personnes autour d'un repas préparé, comme l'année précédente par Daniel BESSE de la Bazoche Gouët.

**Le 11 mai**, lors de notre traditionnelle journée randonnée, un temps « mi-figue, mi-raisin » a tout de même permis à un bon nombre de participants de parcourir nos chemins en passant par les « Les Jasseperdrix » et « les Verreries » avant de se retrouver à la salle des fêtes pour se restaurer et terminer la soirée animée par nos accordéonistes Albert et Georges FRANCHET.

**Au loto du 08 septembre**, quelques 120 personnes se sont installées autour des tables dressées dans la salle des fêtes et l'école. Cette journée a, à nouveau, été une réussite. Un deuxième loto (loto de Noël) est envisagé pour la fin de l'année. Des lots destinés à passer les fêtes en beauté seront à gagner.

**Enfin, le mercredi 13 octobre dernier**, le club a eu l'initiative de réaliser, avec le concours des cars LECUYER de Brou, un voyage qui a enthousiasmé tous les participants. En effet, quelques 79 personnes se sont réparties dans 2 cars pour se rendre à Paris et effectuer une mini croisière sur la Marne, aux flonflons de l'accordéon. La journée s'est poursuivie par un déjeuner au restaurant « Chez Gégène », toujours au son de l'accordéon. Entre les plats, la piste de danse était très prisée.



*Sur la Marne*



*Chez « Gégène »*

**Le club de l'Amitié de Béthonvilliers vous convie tous, habitants de la commune, à venir le rejoindre et participer ainsi à l'élan qu'il essaie d'insuffler.**